

<http://www.essaillon-sederon.net/Petites-curiosites-des-registres-paroissiaux-de-Sederon>

Lou Trepoun 37

Petites curiosités des registres paroissiaux de Séderon

- Lou Trepoun - Lou Trepoun de 30 à 39 - Lou Trepoun 37, Dec-2004 -

Date de mise en ligne : samedi 5 octobre 2013

Date de parution : décembre 2004

Copyright © L'Essaillon - Tous droits réservés

Avant la Révolution Française de 1789, les prêtres consignaient soigneusement dans les registres paroissiaux les actes [1] de baptême, de mariage et de sépulture des habitants de leur paroisse. Nous reproduisons ici certains actes insolites de part leur nature ou de par les éléments qui habituellement ne figurent pas dans la formulation stricte et succincte qui était généralement employée. En effet, dans de rares cas, le curé ajoutait certaines indications originales ou signalait certains évènements particuliers forts intéressants pour notre connaissance des mentalités et de la vie à cette époque.

Nous reproduisons ici les actes de bénédiction d'un oratoire, un acte d'abjuration, l'acte de décès d'un consul, celui d'un ancien protestant, et enfin celui de l'une des plus anciennes centenaire de Séderon.

L'an mil sept cent quarante trois et le vingt quatre du mois de juin a esté beni par moi curé soussigné un oratoire construit dans ce territoire et dédié au glorieux St Jean Baptiste qu'on a pris pour protecteur pour la conservation des fruits de la terre et pour estre delivrés par son intercession auprès de Dieu des herbes et des animaux qui sont nuisibles aux susdits fruits on ira en procession tous les ans a pareil jour. Ont assisté à cette procession et benediction messieurs les consuls et autres apparens du lieu signés avec nous a Sederon ce vingt quatre juin 1743

***J Dethes consul / J Girard / Gautier consul
J Testaniere la Brugiere curé de Sederon***

L'an mille sept cent cinquante cinq et le six du mois d'octobre par le pouvoir a moi donne en qualite d'archiprêtre par monseigneur l'evêque de Gap je soussigné curé de Sederon ai reçu l'abjuration de Sr Louis Brachet qui repentant d'avoir reçu dans les sentiments de ceux qui pratiquent la religion protestante ma equis pour estre absous de l'heresie et manifester encor plus par signes que par paroles qu'il na d'autre regret que celui d'estre retombé par faiblesse dans les mêmes sentiments apres en avoir fait depuis environ douze ans un renoncement verbal mais public en recevant les sacrements de l'eglise dans sa derniere maladie : eclaire par le St esprit animé d'une ferme foi, mais ne parlant que difficilement par un liement de la langue et effet de paralisie qui le retient malade dans sa maison, il nous a temoigne qu'il estoit repentant, quil ne reconnoissoit que la Ste eglise catholique apostolique et romaine, et quil vouloit vivre et mourir dans son sain, et apres avoir recueilli ses sentiments estant libre d'entendements et de volonte, n'ayant d'autre obstacle a l'envie de se manifester par le liement de sa langue, ayant exige et pris de lui toute la certitude morale qu'on peut avoir d'un home qui veut revenir au bercail et qui le demande jai prie messire Laurens Barruol mon secondaire et mr Joseph Bonnefoi ecclesiastique de ce lieu qui ayant este temoins du consentement et des signes que nous a donne le Sr Brachet pour la certitude de sa foi et des ses sentiments nous ont fait la grace de se signer a cet acte et de certifier par leur sein que le Sr Brachet na pu signer mais quil a pour cella posé sa main voulant que ce signe vaille autant que sil avait signe de son sang. A Sederon l'an et jour susdit.

***Barruol Sdaire / Bonnefoi Eque / Conil D
J Testaniere de la Brugiere curé archiprêtre***

***L'an mille sept cent cinquante quatre et le vingt un du mois de janvier est mort et a esté enseveli le lendemain dans le cimetièrre de ce lieu Sr Joseph Detez premier consul de ce lieu depuis dix ans, et universellement regretté par sa probité et par son zele pour la religion, il estoit mari de Delle Magdeleine Brachet et il estoit agé d'environ cinquante quatre ans ainsi latteste je avec Sr Paul Lambert receveur des fermes du roi en ce lieu et Suffren Bordel hermite et clerc de la paroisse temoins requis et signés avec nous Lambert / Bordel
J Testaniere de la Brugiere curé et archiprêtre***

L'an mille sept cent cinquante sept et le treize du mois d'octobre est mort Charles Dumon mari de Therese Vincent il estoit natif de ce lieu de Sederon ou il estoit venu pour humer l'air natal dans lesperance que par se secours il se releveroit de la maladie dont il est mort sans que ses parents qui ne croiaient pas cette mort si prochaine ayent avise les prestres de la paroisse. Surquoi je curé soussigné attendu que ledit Dumon estoit originairement sorti des parents qui estoient protestants me seroit fait une peine de lui donner la sepulture ecclesiastique si je n'avois esté certifié par les srs Louis Bonnefoi, Mathieu Ricou, Jean Girard et Louis Jouve qu'ils ont veu le dit Charles Dumon pendant le peu de temps quil a resté icy ayant les chapellets à la main et portant une medaille sur laquelle estoit empreinte la figure de Ste Clere et de Ste Rose ; Elizabeth Bonnefoi sa mere qui depuis longtemps fait son devoir de catholique et bonne chretienne nous a assuré d'ailleurs quil avoit reçu depuis peu tous les sacrements qu'on administre aux malades de la main de Mr le curé de Piegon lieu ou ledit Charles Dumon estoit marié contre une ancienne catholique. On a encor trouvé dans les poches de l'habit dudit Dumon un livre de cantiques a lusage des missions royales du diocese d'Alais qui est tres orthodoxe et sur tous ces differents temoignages je l'ai sepuluré dans le cimetiere de ce lieu apres avoir laisse passer environ trente six heures depuis sa mort ce jour'huy quatorze octobre aux presences des susnommés qui ont certifié et qui ont signé avec moi
Bonnefoy L Jouve / J Girard / M Ricou
Testaniere de la Brugiere curé et archiprêtre

L'an mille sept cent septante un et le vingt quatre du mois de mai est morte et a este ensevelie le lendemain dans le cimetiere de cette paroisse Elizabeth Bonnefoi agée d'environ cent ans ; elle estoit femme de feu Jean Detes : ainsi l'atteste je avec sr Jean Girard marechal a forge et sr Louis Mercier, regent des ecoles de ce lieu temoins requis et signés avec moi
J Girard / L Mercier / Testaniere de la Brugiere cure de Sederon
archiprêtre

Romain DETHÈS

[1] L'orthographe a été respectée ; seules des majuscules ont été rajoutées pour les noms propres. On peut préciser que bien souvent, le rédacteur transcrivait les noms propres de façon éronnée : ainsi Bonnefoy devenait Bonnefoi et Dethes devenait Detes ou Detez